DLP21-7-82016798

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Regisseur de recettes de la Direction Departementale de l'Agriculture - C.C.P. DIJON 3405.12 K

Bulletin n° 19 - 8 juillet 1982 | Edition "GRANDES CULTURES"

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" Le Directeur-Gérant G. VARLET - Commission Paritaire de Presse N° 527 AD

M A I S

PYRALE

Depuis notre précédent bulletin, le vol suivi à l'aide de pièges sexuels s'est intensifié, surtout dans le département de l'YONNE.

Les contrôles de ponte effectués au cours de la semaine précédente donnent les indications suivantes :

Dépôts de pontes localement importants (jusqu'à 25-30 % de pieds ayant 1 ponte) dans le nord de l'YONNE (Sénonais) et a un degré moindre dans les deux autres régions de ce département (Jovignien et Tonnerois) ainsi que dans le JURA (Val de Seille et Val d'Amour).

Pour les autres secteurs de la Circonscription les dépôts de pontes sont actuellement peu importants.

Les conditions météorologiques demeurent favorables aux cultures de maïs (temps chaud et une période pluvieuse du 3 au 4/07 de l'ordre de 20 à 30 mm) dont la végétation évolue rapidement.

La période optimale d'intervention se situe lorsque les panicules males sont visibles au fond du cornet de 50 % des plantes (rétention maximale des granulés). Comme nous l'avons indiqué dans le bulletin précédent, faire les traitements en fonction des stades du maïs et attendre le stade fin de cornet pour intervenir. Eviter les applications sur des parcelles ayant largement dépassé le stade optimal (les panicules males bien étalées au-dessus des pieds, empêchent la localisation des granulés à la base des feuilles).

Pour le choix des produits, se reporter aux bulletins précédents n° 14, 17 et 18 Seules les formulations microgranulés sont autorisées à la vente contre ce ravageur.

PUCERONS : Les populations de pucerons dans les cultures de maïs restent à des niveaux bas. Maintenir la surveillance de ce ravageur.

P O I S

TORDEUSE : Compte tenu du stade des cultures, toute intervention contre ce ravageur est déconseillée.

POMME DE TERRE

MILDIOU : Les pluies importantes des 3-4 juillet ont lessivé le dernier traitement. Prévoir le renouvellement de la protection.

* * *

P23